

Mentorat : Courbet, salle D

Demandeurs d'aide 4P-11S

Ayant pris connaissance des conditions concernant le mentorat, je désire m'inscrire pour un « module » de 5 périodes de soutien.

NOM : _____

PRENOM : _____

CLASSE : _____

Maître de classe : _____

No de portable (parents) : _____

Jour(s) possible(s) :	lundi de 15h30 à 16h15 (4-6P)
	lundi de 16h15 à 17h00 (4-11P)
	lundi de 17h05 à 17h50 (4-11P)
	toute l'année
	mardi de 15h30 à 16h15 (4-6P)
	mardi de 16h15 à 17h00 (4-11P)
1 ^{er} semestre	jeudi de 15h30 à 16h15 (4-6P)
	jeudi de 16h15 à 17h00 (4-11P)

Afin de laisser la place à tout le monde, vous ne pouvez choisir qu'une seule plage par semaine.

Branche d'enseignement dans laquelle je désire être soutenu _____

Aide aux devoirs

Je m'engage à prévenir Mme Philipona au 076/464.76.88 (lundi) ou Mme Boillat au 076/702.77.90 (mardi et jeudi) en cas d'absence ou de maladie. La somme de Fr. 25.- à verser en liquide AVANT le début de la session de mentorat au secrétariat (collège des Mousquetaires, 1^{er} étage).

A remplir par le maître de classe (nom) : _____

Thèmes à revoir en priorité :

Lieu et date : _____

Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____

Signature du maître de classe : _____

Aide-mémoire pour les élèves demandeurs d'aide 4P-11S

Le mentorat a pour but essentiel de permettre à l'élève demandeur d'aide :

- d'effectuer ses devoirs.
- d'acquérir une plus grande autonomie (explications sur la manière de faire ses devoirs, préparation des travaux écrits).

Ce que doit faire l'élève demandeur d'aide (EDA) :

1. Payer Fr. 25.—en espèces au secrétariat dès la confirmation par SMS de Mme Boillat.
Le mentorat commencera une fois que vous aurez reçu le SMS de confirmation.
2. Arriver à l'heure (collège Courbet, salle D)
3. Après 10 minutes de retard, **la séance est facturée.**
4. **En cas d'absence ou de maladie, avertir Mme Philipona (lundi) au 076/464.76.88 ou Mme Boillat (mardi et jeudi) au 076/702.77.90 avant 15h00.**
5. Apporter ses devoirs et de quoi écrire.

Responsable du mentorat (facturation et logistique) en salle les mardis et jeudis :
Séverine Boillat, 076/702.77.90 ou par mail severine.boillat@vd.ch

Responsable du mentorat en salle les lundis :
Anne Philipona, 076/464.76.88 ou par mail anne.philipona@edu-vd.ch

Le demandeur d'aide s'engage pour un module de 5 séances.

***En cas de comportement inadéquat ou d'absences injustifiées et répétées, la responsable du mentorat pourra prononcer le renvoi du demandeur d'aide.
La finance versée au début du mentorat ne sera pas remboursée.***

Les responsables du mentorat

Séverine Boillat & Anne Philipona

Mentorat : Courbet, salle D

Mentors 8P-12S (donneur d'aide en français, maths, allemand en priorité)

Ayant pris connaissance des conditions concernant le mentorat, je désire m'inscrire pour un « module » de 5 périodes de soutien renouvelables.

NOM : _____

PRENOM : _____

CLASSE : _____

Maître de classe : _____

No de portable (élève ou parents) : _____

toute l'année 1 ^{er} semestre	lundi de 15h30 à 16h15 (4-6P)
	lundi de 16h15 à 17h00 (4-11P)
	lundi de 17h05 à 17h50 (4-11P)
	mardi de 15h30 à 16h15 (4-6P)
	mardi de 16h15 à 17h00 (4-11P)
	jeudi de 15h30 à 16h15 (4-6P)
	jeudi de 16h15 à 17h00 (4-11P)

Je suis disponible : _____ fois/semaine

Je m'engage à prévenir Mme Philipona au 076/464.76.88 (lundi) ou Mme Boillat au 076/702.77.90 (mardi et jeudi) en cas d'absence ou de maladie avant 15h00.

A remplir par le maître de classe (nom) : _____

Lieu et date : _____

Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____

Signature du maître de classe : _____

Aide-mémoire pour les mentors de 8P-12S

Descriptif du mentor :

- Le mentor doit être en âge de 8P à 12S
- Les branches pour être mentor pour les 4-8P sont : français, maths et allemand
- Le mentor doit avoir au minimum 5 dans ces branches.

Le mentor a pour but essentiel:

- d'aider l'élève à effectuer ses devoirs.
- d'aider l'élève à acquérir une plus grande autonomie (explications sur la manière de faire ses devoirs, préparation des travaux écrits).

Indications pour le mentor :

1. Le mentorat commencera une fois que vous aurez reçu le SMS de confirmation de Mme Boillat.
2. Arriver à l'heure (collège Courbet, salle D)
3. Aider l'élève dans ses devoirs et dans ses apprentissages.
4. Si le mentoré ne s'est pas excusé et qu'il a plus de 10 minutes de retard, le mentor sera rémunéré. Dans le cas contraire, la séance sera reportée.
5. **En cas d'absence ou de maladie, avertir Mme Philipona (lundi) au 076/464.76.88 ou Mme Boillat (mardi et jeudi) au 076/702.77.90 impérativement avant 15h00.**

Responsable du mentorat (facturation et logistique) en salle les mardis et jeudis :
Séverine Boillat, 076/702.77.90 ou par mail severine.boillat@vd.ch

Responsable du mentorat en salle les lundis :
Anne Philipona, 076/464.76.88 ou par mail anne.philipona@edu-vd.ch

Le mentor s'engage pour un module de 5 séances et sera payé Fr. 50.- à la fin de chaque session (une session = 5 cours).

S'il le souhaite, le mentor peut demander l'arrêt de sa fonction à la fin d'une session, sinon le mentorat continuera d'office.

En cas de difficulté avec l'élève demandeur d'aide, le mentor doit en informer immédiatement la responsable du mentorat.

En cas de comportement inadéquat ou d'absences injustifiées et répétées, la responsable du mentorat pourra prononcer le renvoi du mentor.

Les responsables du mentorat

Séverine Boillat & Anne Philipona